



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le CBE étudie la faisabilité du démantèlement d'un barrage sur le ruisseau Fourchette

Saint-Henri, le 16 octobre 2019 – La présence de barrages a des impacts très variables sur les écosystèmes. Que ce soit en phase de construction ou en phase d'exploitation, les impacts les plus documentés sont la perte de connectivité écologique, les perturbations de la dynamique sédimentaire et de la morphologie des cours d'eau. Toutefois, bien que le démantèlement d'un barrage pourrait permettre de corriger certaines de ces perturbations, une étude de faisabilité doit être préalablement réalisée pour assurer un gain environnemental plutôt qu'une perte.



En effet, à l'automne 2019, le CBE en partenariat avec une équipe de recherche de la maîtrise en biogéosciences de l'environnement de l'Université Laval s'est penché sur la possibilité de démanteler le barrage Longchamp (X0003814) sur le ruisseau Fourchette à Saint-Isidore.

La restauration de la connectivité écologique et d'habitats de meilleure qualité est la ligne directrice du projet. L'objectif est d'analyser les probabilités de scénarios pour le démantèlement du barrage en évaluant les gains environnementaux potentiels et les risques associés ainsi que les usages économiques et énergétiques, tout en

considérant la valeur patrimoniale que représente cette infrastructure chez les habitants de la municipalité. Déjà en 2011, l'ouragan Irène a causé d'importants dommages à la structure en provoquant un bris majeur de l'ouvrage de retenu.

La première intervention consistait au dimensionnement du barrage, soient: la structure restante, les fissures, la hauteur de l'obstacle à la migration du poisson, les hauteurs d'eau en amont et en aval du barrage. Les sédiments en amont et en aval de la structure ont été prélevés pour en faire une analyse granulométrique et évaluer la dynamique de sédimentation. Les engins de pêche ont été utilisés afin de déterminer le niveau de richesse en espèces aquatiques aux alentours immédiats de l'ouvrage. Ainsi, une richesse bien supérieure est identifiée en aval par rapport à l'amont, soit de 7 espèces en aval contre une seule espèce en amont. La présence du bec-de-lièvre, une espèce à statut a été répertoriée en aval du

barrage. Cependant, d'anciens inventaires ont permis de déterminer que plusieurs espèces sont également présentes dans des secteurs plus en amont du cours d'eau.

Cette étude est rendue possible, grâce au financement du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC) dans le cadre de la Gestion Intégrée de l'Eau par Bassin Versant (GIEBV) et en application de la Stratégie québécoise de l'eau.

**Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques**

Québec 



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

– 30 –

Renseignements : Florian Perret, Chargé de projet au CBE
418-882-0042 ou pde@cbetchemin.qc.ca

Charles-Antoine Fillion, Technicien en bioécologie
technicien@cbetchemin.qc.ca